



Juin
2010

Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs **handicapés** en Ile-de-France

Cahier départemental du Val-de-Marne



Table des matières

Données de contexte.....	3
1 La population handicapée.....	3
1.1 Les bénéficiaires de la loi.....	3
1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH.....	3
1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle ...	4
1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité	5
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	6
1.2.1 La demande d'emploi	6
1.2.2 Les entrées au chômage	8
1.2.3 Les sorties du chômage	9
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis	10
1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée	10
1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail	10
2 Les entreprises et les offres d'emploi	11
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2008	11
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi	12
2.3 Offres d'emploi Pôle emploi	13
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.....	14
3.1 Les parcours d'insertion	14
3.1.1 Entrées en formation dans l'ensemble des programmes	14
3.1.2 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	14
3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth	15
4 Ratios départementaux.....	16
5 Glossaire.....	17

Données de contexte

1 311 500 habitants, 12,8% de la population francilienne (estimation au 1^{er} janvier 2008, données actualisées au 19 janvier 2010)

357 005 emplois salariés, 8,6% de l'Île-de-France (Unedic).

80 127 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2009, 10,5% de la région (DRTEFP).

8,2% de taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2009, 0,2 point de moins que la région (Insee – Données provisoires).

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi

1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH¹

Répartition des demandes et décisions de reconnaissance « travailleur handicapé » en 2006					
	Demandes de reconnaissance	Décisions de reconnaissance	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Val-de-Marne (94)	5 836	4 020	1 087	3	5 110
% Ile-de-France	13%	11%	13%	2%	12%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions de reconnaissance représente 52% pour une moyenne régionale de 54%.

16% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 68% des catégories B et 16% des catégories C (répartition régionale 13%, 67% et 19%).

En 2008², il y a eu :

- 6 262 demandes de reconnaissance « travailleur handicapé »
- 4 641 accords de reconnaissance « travailleur handicapé »
- 6 630 demandes d'allocation adulte handicapé (AAH)
- 4 641 accords AAH

Répartition des demandes et décisions d'orientation professionnelle en 2006					
	Demandes d'orientation	Décisions d'orientation	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Val-de-Marne (94)	3 370	2 072	872	3	2 947
% Ile-de-France	10%	8%	14%	0%	9%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions d'orientation représente 54% pour une moyenne régionale de 53%.

¹ Anciennement Cotorep.

² Source : MDPH du Val-de-Marne

6% des décisions concernent des orientations vers la formation (répartition régionale 13%),
60% vers le milieu ordinaire (répartition régionale 67%),
34% vers le milieu protégé (répartition régionale 20%).

En 2008, il y a eu :

- 3 683 demandes d'orientation
- 3 434 décisions d'orientation dont 55,6% vers le milieu ordinaire, 27,4% vers le milieu protégé et 5,7% vers la formation.
- 809 refus
- 196 sursis à statuer

1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 65 ans en 2009								
	Rentes gérées de titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet
Val-de-Marne (94)	17 420	74%	5%	21%	773	69%	16%	15%
% Ile-de-France	13%	13%	10%	13%	5%	5%	2%	5%

Source : Cramif ; Traitements : Prachtis

● Guide de lecture : 773 rentes ont été attribuées dans le Val-de-Marne en 2009 dont 69% pour accident du travail.

Les attributions de rentes pour accidents du travail dans le Val-de-Marne représentent 5% des attributions de ces mêmes rentes en Ile-de-France.

Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 65 ans :

- 79% d'hommes,
- 37% sont âgés de 50 à 59 ans, et 79% de 50 à 65 ans,
- 29,2% de titulaires ayant une IPP de 10%,
- 61,1% ayant une IPP entre 11% et 25%,
- 6,2% ayant une IPP entre 26% et 40%,
- 3,5% ayant une IPP de 41% et plus.

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2009) :

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2009) sont :

- Plus jeunes (44% ont entre 18 et 49 ans),
- Moins d'hommes (66%).

1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2008			
	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Val-de-Marne (94)	7 820	2 218	159
% Ile-de-France	10,3%	10,5%	9,9% (hors 77)

Sources : Cramif, Cnam 77 ; Traitements : Prathis

+0,5% de pensions gérées dans le Val-de-Marne entre 2007 et 2008, -3,4% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 9,1% sont âgés de 26 à 39 ans, 29,4% de 40 à 49 ans et 61,6% de 50 ans et plus,
- 63,7% de femmes.

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

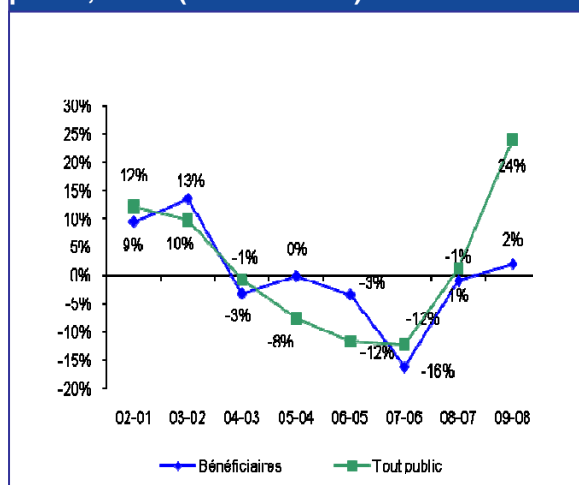
1.2.1 La demande d'emploi

Il s'agit ici du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ayant indiqué leur statut de bénéficiaire de la loi. Un certain nombre de bénéficiaires, non quantifiable, notamment les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (ex Cotorep), peut s'être inscrit à l'agence pour l'emploi sans avoir fait mention de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. De plus, les informations sont parfois déclaratives au moment de l'inscription de la personne.

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 09-08	Effectif	Evolution 09-08	
Catégorie 1	2 022	+2%	51 079	+24%	4%
Catégorie 2	666	+3%	5 185	+13%	12,8%
Catégorie 3	167	-12%	5 049	+4%	3,3%
Catégorie 4	98	+81%	3 412	+54%	2,9%
Catégorie 5	102	-9%	3 511	+21%	2,9%
Catégorie 6	195	+18%	8 418	+18%	2,3%
Catégorie 7	41	-9%	802	+9%	5,1%
Catégorie 8	28	+4%	2 671	-0,9%	1,0%
Val-de-Marne (94)	3 319	+3%	80 127	+21%	4,1%
Total Ile-de-France	28 922	+5%	763 460	+20%	3,8%

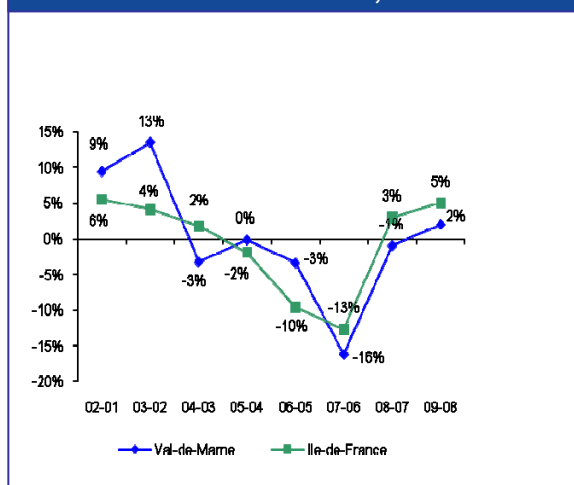
Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

Evolution de la demande d'emploi selon le public, cat. 1 (Val-de-Marne)



Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

Evolution de la demande d'emploi de l'ensemble des bénéficiaires, cat. 1



Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) en 2009

Sexe	Catégories A, B, C	
	Val-de-Marne	Ile-de-France
Homme	56%	57%
Femme	44%	43%

Age	Catégories A, B, C	
	Val-de-Marne	Ile-de-France
Moins de 25 ans	2%	2%
De 25 à 49 ans	62%	60%
50 ans et plus	36%	38%

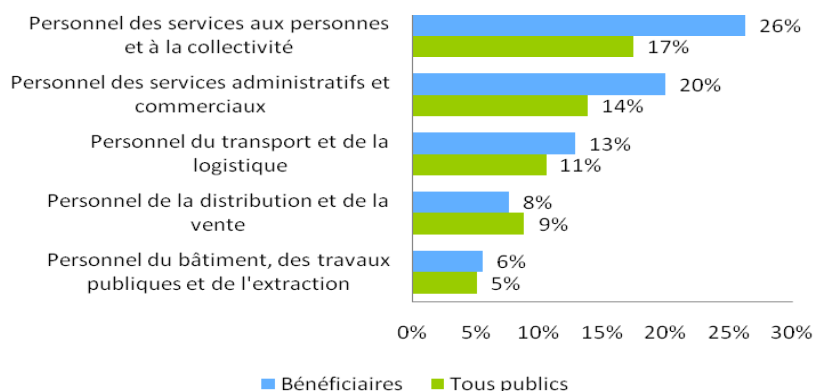
Formation	Catégories A, B, C	
	Val-de-Marne	Ile-de-France
Niveaux I et II	6%	7%
Niveau III	7%	7%
Niveau IV	15%	15%
Niveau V	35%	35%
Niveau V bis	11%	10%
Niveau VI	26%	26%

Qualification	Catégories A, B, C	
	Val-de-Marne	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manœuvres	6%	7%
Ouvriers qualifiés	10%	10%
Employés non qualifiés	27%	27%
Employés qualifiés	48%	47%
Agents de maîtrise et cadres	9%	9%

Ancienneté d'inscription	Catégories A, B, C	
	Val-de-Marne	Ile-de-France
Moins de 6 mois	33%	32%
6 mois à 12 mois	17%	17%
1 an à moins de 2 ans	23%	22%
2 ans à moins de 3 ans	10%	11%
3 ans et plus	17%	18%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi bénéficiaires et tous publics (catégories A, B, C) en 2009



Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : La nomenclature ROME ayant changé en novembre 2010, certaines inscriptions à Pôle emploi en décembre n'ont pu être attribuées à un métier de l'ancienne nomenclature.

1.2.2 Les entrées au chômage

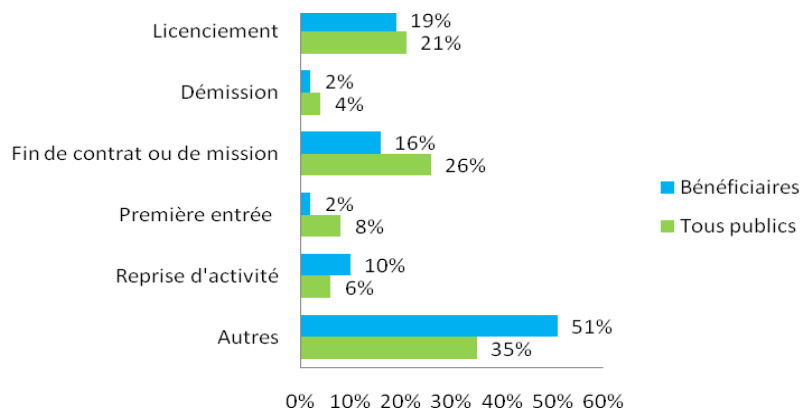
Entrées au chômage au 31 décembre 2009 (catégories A, B, C)

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	2009 Cat. A, B, C	2008 Cat. 1, 2, 3	2009 Cat. A, B, C	2008 Cat. 1, 2, 3	
Val-de-Marne (94)	3 335	3 359	122 347	107 638	3,3%
% dans Ile-de-France	12%	ND	11,1%	ND	2,5%

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les catégories de chômeurs ayant été modifiées en mars 2009, il n'est pas possible de calculer les évolutions entre 2008 et 2009.

Répartition des entrées par motifs selon le type de public (catégories A, B, C)



Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

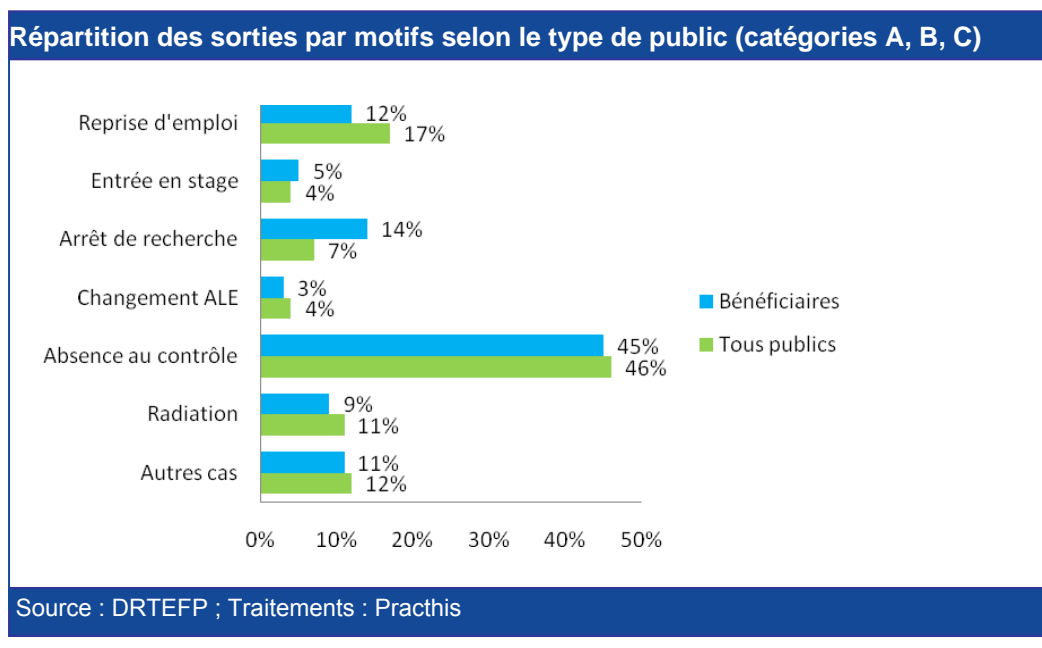
644 entrées au chômage au motif de licenciement pour inaptitude (11% de la région) en 2009³.

³ Source : Pôle emploi

1.2.3 Les sorties du chômage⁴

Sorties du chômage au 31 décembre 2009 (catégories A, B, C)					
	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	2009 Cat. A, B, C	2008 Cat. 1, 2, 3	2009 Cat. A, B, C	2008 Cat. 1, 2, 3	
Val-de-Marne (94)	3 604	4 058	109 910	107 648	3,3%
% Ile-de-France	12,1%	ND	10%	ND	3%

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis



Le motif **absence au contrôle** représente 45% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (43% en 2008).

Le motif **reprise d'emploi** représente 12% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (13% en 2008).

Le motif **arrêt de recherche** représente 14% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (16% en 2008).

⁴ Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis

En 2008, 1 982 établissements se sont déclarés assujettis dans le Val-de-Marne.

Récapitulatif des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis en 2008

	Demandeurs d'emploi cat.1, 2 3 en 2008	Salariés dans les établissements assujettis en 2008
Homme	56%	63%
Femme	44%	37%
Moins de 25 ans	3%	2%
De 25 à 49 ans	63%	49%
50 ans et plus	34%	49%

Source : DRTEFP-DOETH 2008, extraction au 27 mai 2010 ; Traitements : Practhis

1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée

Répartition des effectifs des entreprises adaptées en 2009

	Nombre de structures	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants âgés de 16 à 65 ans
Val-de-Marne (94)	6	126	0,13
Ile-de-France	54	1 639	0,2

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail

Répartition des Esat et des places installées en 2009

	Nombre de structures	Places autorisées et financées	Taux d'équipement pour 1000 habitants de 15 à 64 ans
Val-de-Marne (94)	20	2 100	2,4
Ile-de-France	180	15 809	2

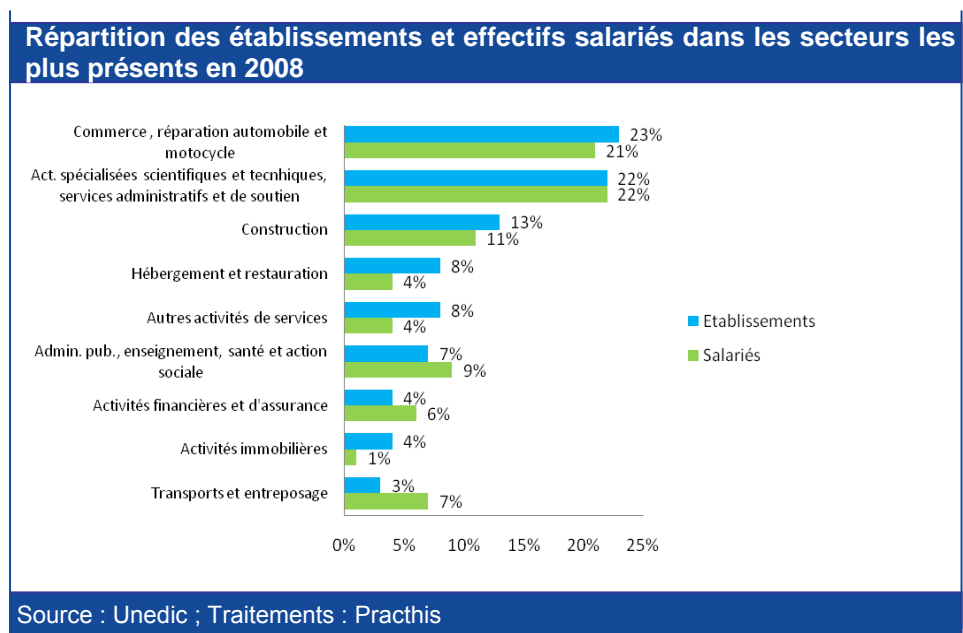
Source : Drassif ; Traitements : Practhis

2 Les entreprises et les offres d'emploi

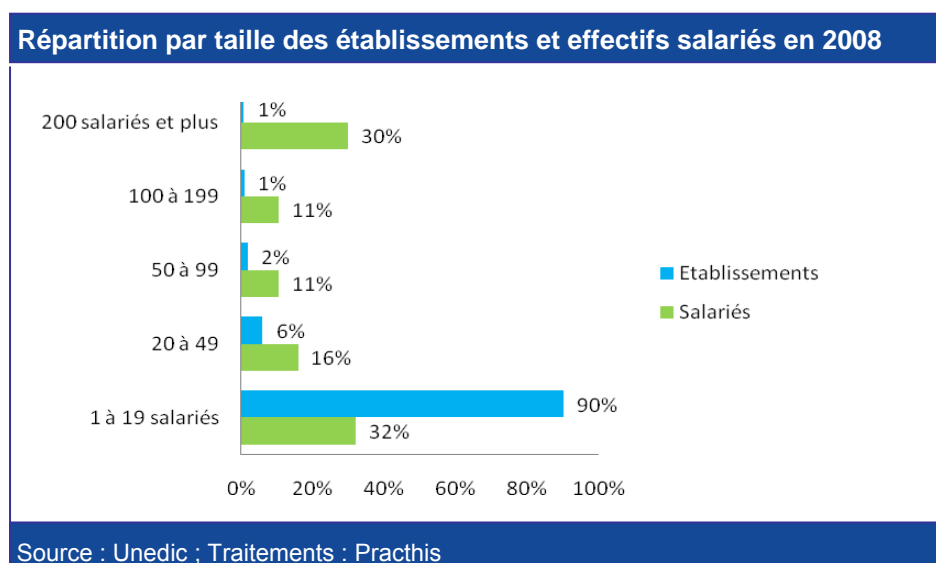
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2008

Effectif salarié et volume d'établissements en 2008				
	Effectif salarié		Etablissements	
	2008	Evolution 09-08	2008	Evolution 09-08
Val-de-Marne (94)	357 005	+1,7%	30 545	+1,2%
Ile-de-France	4 147 053	-0,1%	346 662	0%

Source : Unedic ; Traitements : Prachtis



- Guide de lecture : Le commerce représente 23% des établissements du département et 21% des salariés.



2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi

En 2008, 1 982 établissements se sont déclarés assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

Secteurs les plus représentés dans la DOETH en 2008		
	Val-de-Marne (94)	Ile-de-France
Commerce, réparations automobile	24%	20%
Construction	13%	7%
Industries manufacturières	11%	12%
Activités de services administratifs et de soutien	10%	7%
Santé humaine et action sociale	8%	7%
Transports et entreposage	7%	5%

Source : DRTEFP-DOETH 2008, extraction au 27 mai 2010 ; Traitements : Prachtis

Parmi les 1 982 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires en 2008, 1 108 emploient des bénéficiaires, soit 55,9% de l'ensemble des établissements assujettis (51,1% pour la région Ile-de-France).

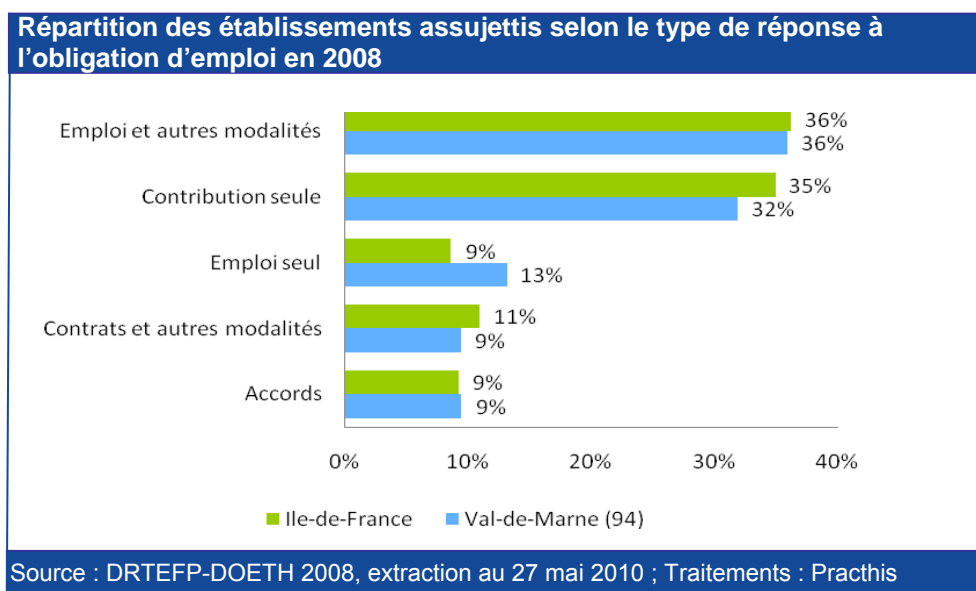
Des secteurs emploient davantage :

- Santé humaine et action sociale : 63,4% des établissements de ce secteur emploient des bénéficiaires.
- Transports et entreposage : 61,5%

Des secteurs emploient moins :

- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques : 49,2%.
- Activités spécialisées scientifiques et techniques : 49,2%

En 2008, le taux d'emploi des établissements assujettis est de 2,3% (la moyenne pour l'Ile-de-France est de 1,7%)⁵.



⁵ Il s'agit du taux brut d'emploi, c'est-à-dire du nombre physique de salariés rapporté à l'effectif d'assujettissement. Beaucoup de fiches salariés n'ayant pas été saisies, ce taux est probablement sous-estimé.

2.3 Offres d'emploi Pôle emploi

Offres d'emploi en 2009		
	Cumul 2009	Evolution 09-08
Val-de-Marne (94)	41 271	-24%
Ile-de-France	569 036	-27%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachtis

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories A, B et C on obtient un ratio de 0,6 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0,8.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

3.1.1 Entrées en formation dans l'ensemble des programmes⁶

Entrées des bénéficiaires résidant dans le Val-de-Marne en 2009					
	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Val-de-Marne (94)	88	4	54	130	276
% Ile-de-France	10,7%	7,8%	18%	5,3%	7,6%

Sources : Cnasea, Afpa ; Traitements : Practhis

3.1.2 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi

Indicateurs Cap Emploi en 2009			
	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Val-de-Marne (94)	610	15%	58%
% Ile-de-France	13%	22%	61%

Source : Agefiph ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : 610 placements ont été réalisés dans le Val-de-Marne en 2009, soit 13% des placements réalisés en Ile-de-France.

Parmi les placements, 22% sont des placements aidés en Ile-de-France.

-11,7% de placements par rapport à 2008.

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2009 :

- 56,6% d'hommes,
- 6,6% de 16-25 ans, 32,8% de 26-39 ans, 34,6% de 40-49 ans et 26,1% de 50 ans et plus,
- 36% de niveaux V bis et VI, 32,6% de niveau V, 16,8% de niveau IV et 14,8% de niveaux I, II et III,
- 47,7% ont un handicap moteur, 27,2% une maladie invalidante,
- 29,6% sont en inactivité depuis deux ans et plus et 8,8% n'a jamais travaillé.

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 50,7% d'hommes,
- 8,6% de 16-25 ans, 38,2% de 26-39 ans, 37,3% de 40-49 ans et 15,9% de 50 ans et plus,
- 31,7% de niveaux V bis et VI, 34,2% de niveau V, 20,9% de niveau IV et 13,3% de niveaux I, II et III,
- 45,1% ont un handicap moteur, 31,3% une maladie invalidante,
- 11,9% sont en inactivité depuis deux ans et plus et 11,3% n'a jamais travaillé.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 82,3% de 20 salariés et plus,
- 17,5% dans le secteur du commerce, réparation automobile et de motocycles,
- 17,5% dans le secteur des activités de services et de soutien,
- 12,7% dans le secteur de la santé, l'action sociale,

⁶ Etat, Région, Afpa (sources Cnasea et Afpa).

3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth

Indicateurs du Sameth en 2008							
	Signalements enregistrés au cours de l'année		Total des cas de maintiens traités	Cas de maintiens résolus (hors abandon)	Maintiens dans l'emploi	Taux de maintien	Rappel du taux de maintien 2006
Val-de-Marne (94)	128	dont Facilitation : 29	194	107	85	79,4%	87%
		dont Ingénierie : 99					
% Ile-de-France	10,4%	dont Facilitation : 6,5%	9,1%	9,9%	12,2%	64,7%	74%
		dont Ingénierie : 14,1%					

Source : Adhoc ; Traitements : Practhis

• Guide de lecture : 194 cas de maintiens ont été traités dans le Val-de-Marne en 2008, soit 9,1% des cas de maintiens traités en Ile-de-France
Le nombre de signalements enregistrés concerne l'ensemble des services (conseil, information, facilitation et ingénierie).

64,7% des maintiens se font au même poste, la moyenne régionale étant de 71,2%.

Indicateurs du Sameth en 2009					
	Signalements enregistrés au cours de l'année		Nombre de dossiers fermés	Nombre de maintien	Taux de maintien
Val-de-Marne (94)	324	dont Conseil : 20	156	115	73,7%
		dont Facilitation : 101			
		dont Ingénierie : 203			
% Ile-de-France	11%	dont Conseil : 2%	6%	7%	68%
		dont Facilitation : 14%			
		dont Ingénierie : 16%			

Source : Rapports d'activité des Sameth; Traitements : Practhis

• Guide de lecture : Le nombre de signalements enregistrés concernent les services de conseil (n'ayant donné lieu ni à un service facilitation ni à un service ingénierie), de facilitation et d'ingénierie.
Le calcul des évolutions entre 2008 et 2009 n'est pas possible en raison du changement d'outil de saisi en 2009 (passage d'Adhoc à Parcours H).

4 Ratios départementaux



Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Île-de-France compte, en 2009, **27 066** demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 693 554 demandeurs tous publics de catégories A, B, et C. Le rapport entre les deux donne un ratio **de 1 demandeur bénéficiaire pour 25 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **1 demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics, au maximum 1 pour 20**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que les volumes concernés sont restés stables ou qu'ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) (catégories A, B, C) en 2009

	Ratio du Val-de-Marne	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/23	1/34	1/20	1/26
Offres ANPE/DE	0,6	0,4	1,4	0,8

Sources : DRTEFP, ANPE ; Traitements : Prachtis

5 Glossaire

AAH	Allocation adulte handicapé
Afpa	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Ex Cotorep)
Cotorep	Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel depuis 2005 CDAPH
Cnasea	Organisme rémunérateur de la formation professionnelle
Cpam	Caisse primaire d'assurance maladie
Cram	Caisse régionale d'assurance maladie (dite Cramif en Ile-de-France)
CRP	Centre de rééducation professionnelle
DE	Demandeur d'emploi
Cap emploi	Structure spécialisée de placement, de droit privé, co-traitant de l'ANPE pour le public handicapé
DETH	Demandeur d'emploi travailleur handicapé
Catégorie A	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
Catégorie B	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
Catégorie C	demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)
Catégorie D	demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi
Catégorie E	demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite Drassif en Ile-de-France)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Esat	Etablissement et service d'aide au travail
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IPP	Incapacité permanente partielle
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
Niveau de formation	I et II Bac +3 ou 4 III Bac +2 IV Bac BTN BT BP V BEP CAP V bis BIS CEP SES VI Premier cycle ou deuxième cycle
Sameth	Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées
Unedic	Organisme chargé de la gestion de l'assurance chômage